



## COMMUNE DE SIMIANE-LA-ROTONDE

ALPES DE HAUTE PROVENCE

### Conseil municipal des jeunes

12 décembre 2020 à la salle des fêtes

#### Participants :

**Ecole :** Stella Richaud, Amelie Roberto, Nathan Dallaporta, Mathys Paul, Justin bonnet (secrétaire de séance)

**Asso des ados :** Arthur Dallaporta, Julien Aubert

**Mairie :** Elisabeth Aumagy, Sabine Lopez, Anthony Richaud, Thibault Dallaporta, Nicolas Roberto

**Invité :** Christophe Saffiotti

Le quorum<sup>1</sup> est atteint, la séance est ouverte à 16h00. Cette première réunion n'a volontairement pas d'ordre du jour afin de recueillir tous les sujets au fil de l'eau : les prochaines réunions feront l'objet d'un suivi des actions ainsi que d'un ordre du jour.

M. le Maire invite les enfants élus à se rapprocher des enfants non scolarisés à l'école afin qu'ils puissent eux aussi participer et donner leurs idées. A noter aussi que le *conseil municipal des enfants* – jusqu'alors restreint aux seuls élèves élus de l'école – a évolué vers le *conseil municipal des jeunes* afin d'intégrer les adolescents du village. Ces derniers ont créé leur propre association, « Les Ados de Simiane » et qui, par les statuts conférés aux associations affiliées au Réseau National des Juniors Associations (RNJA), ont toute légitimité à siéger dans cette assemblée. M. le Maire souligne l'importance que le conseil municipal ordinaire accorde à la parole de nos jeunes qui peuvent aujourd'hui trouver un espace pour exprimer leurs idées.

Afin de clarifier le compte-rendu, tous les sujets abordés ont été réorganisés et répartis en trois catégories : ceux qui concernent l'école, ceux qui concernent l'aménagement du « stade » (boulodrome) et ceux qui concernent plus globalement le village.

#### L'école

##### 1. Cour des grands

- a. Besoin d'une poubelle avec couvercle, emplacement à définir. Voté à l'unanimité.
- b. Besoin d'un préau pour s'abriter de la pluie et du soleil. M. le Maire rappelle les étapes nécessaires avant la réalisation des travaux : il faut d'abord faire un plan (souvent par un architecte). Il faut avoir ensuite l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France car l'école est située dans le périmètre de protection du patrimoine autour de la Rotonde (monument historique), puis celui des services de la Direction Départementale des Territoires et enfin celui du Maire. Après accord, il est nécessaire de demander des devis à plusieurs maçons

---

<sup>1</sup> Nombre minimum de membres présents pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer

afin de comparer les prix, c'est la loi qui l'impose aux collectivités locales : on appelle ça un « appel d'offre ». Et en tout dernier, les conseillers municipaux votent l'inscription de cette dépense au budget de la commune. Il peut donc se passer plusieurs mois avant que les travaux ne débutent vraiment.

- c. Que faire des souches d'arbres qui ont été coupées et qui gênent ? Boucher les trous ou replanter des arbres ? Après un vote du conseil, il a été décidé par 7 voix contre 3 de reboucher les trous.
- d. Les grillages se dessoudent par endroit et se tordent. M le Maire avait déjà été alerté de cette situation et propose de remplacer les grilles par une palissade en bois dans la continuité de ce qui existe déjà. Voté à l'unanimité.
- e. Sur un des piliers séparant la cour des petits et grands se trouve un ancien panneau d'information en bois. Mme Aumagy, ancienne directrice de l'école, précise qu'à son époque il n'y avait en effet qu'une seule cour et que l'entrée à l'école se faisait par-là : c'était un moyen d'afficher les informations pour les parents. A la demande des enfants, ce panneau sera enlevé car inutile maintenant. Voté à l'unanimité.

## 2. Cour des petits

- a. La marelle est effacée : elle pourra être repeinte rapidement.
- b. Remise en état du revêtement de sol : il y a des trous. M le Maire indique que dans le cadre du projet de réaménagement de la place devant l'école, cette dépense peut y être inscrite au budget pour diminuer le coût (les engins seront déjà sur place).
- c. Le toit de la cabane est très abimé : il a été décidé de faire changer le toit, il reste maintenant à choisir une couleur. Les enfants élus poseront la question aux plus petits et donneront leur choix.
- d. Pour éviter d'encombrer la salle de garderie avec les vélos et les jeux (pour la sieste, le ménage, la garderie), les enfants demandent la construction d'un cabanon dans la cour. M. le Maire indique qu'une solution intermédiaire et rapide sera d'attacher avec chaîne et cadenas les vélos (prévus pour l'extérieur) à des crochets scellés. Dans un deuxième temps, il est prévu de réfléchir à une solution pérenne pour le stockage de tout le matériel de l'école.
- e. Le mur de la cour côté garderie est très abimé : une visite des lieux sera effectuée avec les enfants pour constater les problèmes et intervenir en fonction.

### 3. Dans l'école

- a. L'alarme fonctionne lors des essais effectués par Mme Dupuy mais le réarmement semble être compliqué. Un rendez-vous sera programmé rapidement pour en vérifier l'état.
- b. Les éclairages ne sont pas agréables et font mal aux yeux. M le Maire informe l'assemblée qu'un devis électrique a déjà été validé pour une intervention lors des prochaines vacances d'hiver (février 2021) : tous les éclairages seront changés et remplacés par des éclairages LED « lumière naturelle ».
- c. Les stores ne marchent pas dans la classe de Mme Dupuy, il n'y en a pas dans la classe de CP-Maternelle. M le Maire indique que ces stores ne sont pas adaptés et qu'un choix sera effectué d'abord pour leur aspect pratique puis esthétique.
- d. Les enfants demandent si les posters qui décorent le réfectoire peuvent être régulièrement changés. Il a été décidé à l'unanimité de proposer chaque année un thème différent pour décorer la salle : un travail de réflexion va être engagé par les enfants et proposé lors du prochain conseil municipal des jeunes.
- e. A la garderie, il manque un rideau occultant pour « faire le noir » lors de la sieste des plus petits. M. le Maire viendra constater le besoin et prendra la décision en concertation avec les ATSEM.
- f. Toilettes : pour économiser du papier essuie-main, les enfants évoquent l'installation d'un sèche-main soufflant. Dans un premier temps, il est suggéré de privilégier le papier recyclé, les prochaines commandes en tiendront compte. L'étude de faisabilité d'un sèche-main sera faite dans un deuxième temps. Par ailleurs, il sera nécessaire de changer le film opacifiant sur les vitres des portes et vérifier la chasse d'eau (gaspillage de l'eau).

### Le stade

Les Ados de Simiane ont déjà réalisé de nombreux petits travaux sur le stade : entretien des espaces environnants, nettoyage de l'aire de jeux, ramassage des déchets... ils se sont investis dans cet espace public pour le rendre accessible et convivial.

C'est tout naturellement qu'ils souhaitent maintenant que la commune les aide à transformer cet espace en aire multisports. Ils ont listé un grand nombre de points :

1. Point d'eau : ils souhaiteraient disposer d'un point d'eau potable près de l'aire de jeux. M le Maire explique que ce projet nécessite la pose d'un compteur pour vérifier la consommation, ainsi que la mise en place d'une fontaine adaptée à l'usage des jeunes. Faut-il qu'elle fonctionne toute l'année ? Ou seulement pendant les vacances scolaires ? Une visite sur place devrait permettre de déclencher les travaux rapidement afin que cette fontaine soit fonctionnelle avant l'été 2021.
2. Point électrique : l'éclairage est inexistant et nécessite un vrai diagnostic. Les ampoules sont à changer (transition vers des éclairages LED) et un interrupteur/minuteur est à installer. Le compteur électrique est également à faire vérifier et il faut réactiver l'abonnement. Une étude sur les types de minuteur est à réaliser : les économies d'énergie doivent être une priorité sur un espace comme celui-ci et doivent faire l'objet d'une grande responsabilité pour celles et ceux qui l'utilisent.

3. Les bancs : ceux qui y sont actuellement sont pour la plupart inutilisables car ils sont juste posés par terre, des blocs de béton à chaque pieds ... M le Maire propose de redonner une nouvelle jeunesse à ces bancs publics en organisant une journée de travail en commun pour casser le scellement des pieds, réparer les bancs, les repeindre et les sceller proprement sur les emplacements choisis. Cette proposition a recueilli l'unanimité des participants. Très prochainement, cette journée sera organisée avec l'aide des Ados de Simiane.
4. Une taille des arbres est nécessaire : M le Maire donnera les consignes en se rendant sur place. Présence de pneus autour des arbres : ils seront enlevés s'ils ne sont plus nécessaires pour protéger la base des arbres.
5. Le chemin d'accès à l'aire de jeux mérite une rénovation : M le Maire propose dans un premier temps de mieux entretenir l'existant et d'envisager un nouvel accès ensuite.
6. Les Ados de Simiane abordent ensuite leur projet de rénovation du stade : ils souhaitent que le revêtement soit changé et que de hauts filets soient installés pour éviter que les ballons (de foot) ne terminent dans les propriétés voisines... M. Roberto propose d'étudier la création d'un « city stade », c'est une aire de jeux multisports (foot, basket, volley, handball, etc.) sécurisée et protégée par des filets. C'est un investissement lourd pour la commune et un projet à moyen terme qui va nécessiter l'engagement de toutes et tous : une réunion de travail va être organisée pour définir les besoins et commencer un cahier des charges.
7. Sur l'autre partie de l'espace actuel, des idées ont émergé de la part de tous les participants : skate-park, aire de pique-nique, pétanque, panier de basket, piscine (!!), plantation d'arbres fruitiers... un projet global reste à définir.
8. Les Ados de Simiane évoquent enfin la possibilité de créer un lieu de stockage pour le matériel sportif ainsi qu'un lieu convivial pour que les jeunes puissent se retrouver. M. le Maire rappelle que la réglementation est stricte dès qu'un local accueille du public (classé ERP) et nécessite donc beaucoup d'aménagements spécifiques. Il rappelle que la salle des fêtes est dédiée aux réunions festives et que, dès que les conditions sanitaires le permettront, l'association les Ados de Simiane pourra tout à fait réserver et occuper la salle des fêtes. Concernant le local de stockage, M. Saffiotti propose aux jeunes de participer à un « chantier solidaire » pour lequel il donnera de son temps et apportera son savoir-faire en maçonnerie : à condition de se retrouver régulièrement nombreux(ses) autour du chantier, c'est un projet que M. Saffiotti portera avec la municipalité et tous les jeunes qui veulent s'investir. M. le Maire, au nom du conseil municipal, le remercie chaleureusement pour son implication dans la vie du village et de nos jeunes. Il faut donc rapidement se rendre sur place puis se mettre autour d'une table pour monter le projet (permis de construire et financement).

## Le village

1. Les vélos : les enfants souhaitent pouvoir attacher leurs vélos près de l'école, d'autres évoquent ceux qui se rendent à vélo à la Poste... après un tour de table, il semble qu'un râtelier de 5 places à vélos ait la faveur des participants. M. le Maire annonce que l'achat peut être rapidement engagé et l'emplacement décidé en concertation avec les principaux usagers. Il rappelle aussi que, dans un projet plus vaste de réaménagement de la place, un abri peut être envisagé.
2. Les enfants souhaitent également que la vitesse soit réduite sur la route qui passe devant l'école : M. le Maire explique que le ralentissement est déjà prévu dans le cadre du réaménagement de la place par l'installation de deux chicanes. Des passages piétons seront créés et signalés.
3. Éclairage public : les enfants sont très attentifs aux économies d'énergie et signalent l'inutilité d'éclairer des rues vides la nuit. M le Maire rappelle que certains simianais(es) rentrent tard ou partent tôt au travail alors qu'il fait nuit et que c'est aussi pour eux que les rues restent éclairées. Un débat s'engage sur la nécessité de tout éclairer, y compris les monuments et les bâtiments publics (ex : salle des fêtes). Ce à quoi M le Maire a promis d'étudier un raccourcissement des plages horaires d'éclairage ainsi qu'un ciblage plus précis des zones à éclairer. Si l'installation de détecteurs de mouvement est séduisant et répondrait à nos attentes, la faisabilité technique et le coût de mise en place doivent être étudiés de près.

Après plus de 2 heures d'échanges remarquables qui ont conduit à la mise en route de nombreux projets d'aménagements de l'espace public et d'améliorations de la vie dans le village, M le Maire remercie l'ensemble des jeunes présents ce jour et leur donne rendez-vous en 2021.